



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°1

Lot n° : **9B**

Intitulé : TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES

TITULAIRE du MARCHE

C'EST LE PLOMBIER

14 rue Montesquieu

69007 LYON

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 28 août 2024

JUIN 2025

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

C'EST LE PLOMBIER

14 rue Montesquieu
69007 LYON

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 9B	Intitulé : TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES
--------------------	---

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT :	174 829 €HT
TVA (20%) :	34 965,80 €
Montant TTC :	209 794,80 € TTC

Montant du marché :	174 829 €HT	Initial
---------------------	-------------	---------

Article 5 – Objet de l'avenant n°1

Par suite de la mise en place du complexe d'étanchéité sur la zone hall d'accueil par l'entreprise AMP, titulaire du lot 3D, un flash d'eau pluviale situé au niveau d'un point bas est constaté.

La pérennité du complexe d'étanchéité nécessite de traiter ce flash d'eau par la mise en place d'une nouvelle naissance d'eaux pluviales et d'un nouveau réseau d'eaux pluviales repris sur l'existant.

L'avenant n°1 a pour objet de prendre en compte le traitement de ce flash pour 876 € HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°1

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	876	175,20	1 051,20
Moins-values			

Montant de l'avenant n°1	+876	175,20	+1 051,20
Evolution du montant du marché après PSE	+0,50%		
Variation cumulée du marché	+ 0,50 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°1

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant initial	174 829	34 965,80	209 794,80
Montant de l'avenant n°1	876	175,20	1 051,20
Nouveau montant du marché	175 705	35 141	210 846

Article 8 – Base légale de l'avenant n°1

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R. 2194-2 et R.2194-5

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°1

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 09B-01 du 16/06/2025

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le